

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 24/06/2025

DEL-24062025-07

Date de convocation :
17/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin à 18heures 30, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Ribouisse, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 32
- procurations: 8
- votants: 40

Date de publication :

PRESENTS : Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Régis CALMON, André CATHALA, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Michel GALANT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Bernard OLIVIER, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Pascale RASTOUIL, Jean-Baptiste SARDA, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Thierry CADENAT par Brice ASENSIO, Florian GRIMMONPRE par Jérôme DARFEUILLE, Jean-François IMBERT par Bernard BREIL, Maryse LALA LAFFONT par Bernard OLIVIER, Hélène MARTY par Philippe LANNES, Jean-Claude MARTY par André VIOLA, Alain ROUQUET par Denis JUIN, Florence SCIAU par Estelle VILLESPY.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Régis BRUTY, Pierre CAZAL, Serge CAZENAIVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Jean Henry FARNE, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Jean-Christophe MARIO, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Michel PUJOL, Rose-lyne RIOS, Françoise RODE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Budget général : décision modificative n° 1

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération n° 12 du 14 avril 2025 d'Adoption du Budget primitif du budget principal

Considérant la nécessité d'apporter de modifications sur le budget général afin d'intégrer notamment le projet de contractualisation solidaire, en lien avec le Département.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal 2025,

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 011-200035707-20250624-DEL_24062025_07-DE

Imputation	Nature	Dépenses		Recettes	
		Ouvert	Réduit	Ouvert	Réduit
21 / 2188 / 232 / 313 / MEDIA	Autres		7 310,00		
21 / 2158 / 239 / 444 / CI1	Autres installations, matériel et outillage		6 912,00		
26 / 266 / OPFI / 01 / ADMIN	Autres formes de participation	6 100,00			
21 / 21318 / 245 / 020 / ADMIN	Autres bâtiments publics	105 060,00			
13 / 1313 / 245 / 020 / ADMIN	Départements			96 938,00	
Total section de fonctionnement		111 160,00	14 222,00	96 938,00	
			96 938,00	96 938,00	

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

